



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E113208

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2024

ÉDITÉ LE 15/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 85 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 2013B00373

Siret : 797 555 240 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0019842

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 03512019M

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 03512019M

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : SARL JEAN-CLAUDE LAURENT

1 RUE DE LA CROIX DES TILLEULS
03140 CHANTELLE

Téléphone : 04 70 56 66 96

Portable : 06 47 46 43 21

Fax :

Site Internet : www.chauffage-couverture-jclarent.fr/

E-mail : laurentjean-claude@orange.fr

Responsabilité légale :

LAURENT JEAN CLAUDE CO-GÉRANT / LAURENT ALEXANDRE CO-GÉRANT /
LAURENT THOMAS CO-GÉRANT

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Plombier)	19/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.